

CODE DE DÉONTOLOGIE

Carine Laugier Réflexologue EI — Engagement Professionnel & Éthique du Salon

Article 1 : Cadre d'exercice et positionnement professionnel

Les prestations d'accompagnement de réflexologie et d'acupuncture vibratoire dispensées au salon s'inscrivent exclusivement dans le champ du bien-être, de la relaxation et de la gestion du stress. Elles visent à mobiliser les capacités d'autorégulation de l'organisme et à apporter du confort. La Réflexologue ne se livre à aucun diagnostic, ne modifie aucun protocole de soin et n'intervient jamais dans les recommandations des professionnels de santé.

Article 2 : Confidentialité et secret professionnel

La Réflexologue est tenue au secret professionnel le plus strict. L'ensemble des données partagées par le consultant au cours de l'entretien de pré-visite ou durant la séance demeure confidentiel. Aucune information nominative ou personnelle n'est divulguée à des tiers.

Article 3 : Précautions d'accueil et situations de vigilance

La Réflexologue s'engage à mener systématiquement un entretien préalable afin d'identifier d'éventuelles restrictions de soin ou situations nécessitant une vigilance particulière. Par principe de précaution, elle se réserve le droit de reporter une séance ou de ne pas accueillir un consultant si la situation requiert préalablement l'avis d'un professionnel de santé.

Article 4 : Respect, intégrité et bientraitance

Chaque consultant bénéficie d'un accueil neutre, bienveillant et dénué de tout jugement. La Réflexologue s'engage à respecter scrupuleusement l'intégrité physique et morale des personnes, leur pudeur, leurs croyances ainsi que leurs choix personnels.

Article 5 : Compétence et transparence professionnelle

La Réflexologue certifie détenir les compétences techniques requises pour l'ensemble des prestations affichées sur sa grille tarifaire. Elle s'engage à parfaire régulièrement ses connaissances afin de garantir un niveau de qualité optimal et constant.

Article 6 : Hygiène et environnement de soin

Le salon répond à des critères d'hygiène et de propreté rigoureux. Le matériel et l'espace de pratique sont nettoyés et désinfectés de manière systématique entre chaque rendez-vous afin de garantir un accueil sécurisé.